

Domfront

Le tribunal rouvre le temps d'un procès fictif

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 10 novembre 2017

445 mots



Une quinzaine de personnes a participé à ce procès fictif.

Avec l'aide de leur professeur de droit, des étudiants caennais y ont finalisé leur travail sur un cas pratique. D'autres projets pourraient y être menés.

L'idée

Le contexte

La Domfrontaise Anne Gérard Martin, formatrice en droit, enseigne cette année le droit à la sécurité à l'Institut de formation du grand ouest (IFSGO), à Colombelles près de Caen. Dans le cadre de leur Master 2 en management des risques, ses étudiants ont monté un dossier à partir d'un cas pratique dans lequel un accident mortel du travail est survenu dans une entreprise.

Mise en scène

Afin de rendre le procès de cet accident plus vrai que nature, Anne Gérard, en concertation avec plusieurs de ses collègues, a eu l'idée de mettre en scène et de théâtraliser le travail des étudiants. Pour ces futurs responsables de la sécurité dans les entreprises, l'objectif essentiel était donc de prendre conscience des enjeux humains, juridiques et financiers d'où cette mise en situation.

Le lieu

Après une demande réalisée en bonne et due forme, la municipalité a donné son accord et trouvé cette initiative citoyenne des plus enrichissante. L'ancien tribunal a donc servi de décor, hier, et a retrouvé le temps d'une journée, solennité, citoyenneté, et pédagogie.

L'audience

Hier, à 10 h, une voix retentissait dans ce décor somptueux : « **Mesdames, Messieurs, veuillez vous lever, la Cour** ». Moment solennel qui a perduré plus de deux heures grâce aux cinq étudiants, qui chacun dans leur rôle, accompagnés de comédiens et de professeurs (une quinzaine de personnes) ont évoqué, affirmé, contesté, livré et narré l'accident de travail avec le décès accidentel de l'un des employés.

Une suspension de séance a suivi durant l'heure du repas et la délibération clôturait ce procès en début d'après-midi.

Et maintenant

L'ancien tribunal a refermé ses portes après cet exercice. Cependant, la formatrice en droit avoue : « **Le moment que nous venons de vivre me laisse un goût d'inachevé. J'espère que le tribunal n'est pas entièrement fermé. D'autres projets fusent avec plusieurs professeurs du collège du Sacré-Coeur. Nous avons l'intention de préparer un travail pour le printemps prochain.** »